



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 694

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 694 intitulé : *Règlement décrétant un emprunt de 68 000 \$ et une dépense du même montant pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros 587-07, 610-10, 611-10, 614-11, 617-11, 618-11, 621-12, 622, 626, 627, 628, 629 et 630* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 20 août 2018.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 9 septembre 2019.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 9 septembre 2019.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier